



Se retrouver, se souvenir, s'entraider

Amicale nationale des fusiliers marins et commandos

Assemblée générale de l'ANFMC

Procès verbal du 21 mai 2016

L'Assemblée générale (AG) de l'ANFMC s'est réunie en session ordinaire le samedi 21 mai 2016 à « Océan Village Vacances » à St Georges de Didonne sur convocation de son président :
le capitaine de vaisseau ® Paul Henri DESGREES DU LOÛ

La réunion débute à 14h30.

Le vice président Gérard VAILLANT rend hommage à Jean Pierre GRANIU, président de la section Aquitaine, qui nous a quittés prématurément. Il rappelle que Jean-Pierre et son équipe avaient bien mis le congrès sur les rails. Il remercie les membres présents et nous souhaite d'agréables retrouvailles. Il sera heureux, avec son équipe ; de passer la « banderole du congrès » à Jean Charles VERAZZI, pour le rendez-vous de Toulon.

Le président Paul-Henri DESGREES DU LOÛ souhaite la bienvenue aux congressistes.

« Chers amis,

C'est un très grand plaisir, pour les membres du conseil d'administration et moi-même, d'être rassemblés à Saint Georges de Didonne, à l'occasion de notre Congrès National 2016.

Après le Congrès de 2014 où nous étions en Normandie sous le regard des 177 du 1er BFMC, dont nous venons tout juste de perdre le benjamin, René Rossey que beaucoup connaissaient bien, après le Congrès 2015 au cours duquel nous avons fait mémoire d'Alexandre LOFI, mais aussi des fusiliers marins du RBFM et des fusiliers marins du 1er régiment de la 1ère DFL Libres qui participèrent à la libération de l'ALSACE, nous voici sur les terres des « Mousquetaires d'Aquitaine ».

Et on ne peut évidemment pas ne pas commencer cette assemblée générale et penser à ces trois jours du 20 au 22 mai à St Georges de Didonne sans nous rappeler que Jean-Pierre Graniou en a été la cheville ouvrière.

Avec lui, nous aurons une pensée pour tous nos disparus depuis la création de notre amicale en août 1926, il y a 90 ans, par L'abbé POUCHARD, ancien aumônier au 1er Régiment de la Brigade de fusiliers marins de l'amiral RONARCH.

Et cette pensée nous l'aurons en particulier demain dans un cadre très international, puisque nous nous réunirons autour du monument Frankton qui fut, vous le savez, une opération britannique extrêmement audacieuse dans sa conception, très soigneusement préparée et qui fut considérée par Lord Mountbatten, chef des opérations combinées, comme le plus courageux et imaginatif de tous les raids jamais menés par ses hommes.

Permettez-moi donc de vous souhaiter un excellent Congrès dans une ambiance on ne peut plus amicale et dans cette belle région.

Qu'il soit encore une fois ce bel anniversaire de notre grande famille des anciens fusiliers marins dont nous sommes chacun un maillon. Des maillons aux parcours différents et complémentaires, des maillons qui forment surtout une chaîne solide, autrement dit des maillons structurants mais avec leurs degrés de liberté. Tous unis sous et grâce à la protection de notre fondateur.

J'adresse enfin mes remerciements aux présidents de section et à leurs équipes pour tout ce qu'ils ont fait en région depuis notre dernière assemblée générale – et nous verrons que, comme les années passées, leurs actions ont été très nombreuses.

Et je ne veux pas oublier dans mes remerciements tous ceux qui, par vents, pluies et marées sont présents aux cérémonies patriotiques et offrent à la population ce beau témoignage.

Je n'ai certainement pas été complet mais ne souhaitant pas être plus long, je vous propose maintenant de nous unir par la pensée et d'observer un instant de recueillement à la mémoire de nos adhérents disparus depuis le dernier congrès.

Nous y associerons les marins et nos camarades tombés au service de la France.

Le secrétaire annonce les noms de nos disparus depuis le congrès de BITCHE.

Section AQUITAINE : M. Jean Pierre GRANIOU

Section EST : M. Claude CHAMPOUGNY

Section LORIENT : MM. Louis BEGOT, Lucien BOURVEN, Pierre MAC CALLUM, Michel CAMPOMENESO, Georges DUCHENE, Robert GERAUD, André KERISOLET, Bernard MORO, Jean NOBILET, Yves PICARD, Pierre VEYSSIERE

Section PARIS : MM. Jacques ARMAENGAUD, Lucien CADIOU, Claude LEBOUDEC, Jean LELIEVRE, Jean MEHU, Pierre ROUX.

Section de TOULON : MM. Lucien BONNEAU, Jean Pierre CHANAL, Jean Claude DE BAYLE, Jérôme DENIZOT, Michel MERMOD, Pierre PIHAN, Alain SOUILLEUX, Robert TRISTSCH, Régis MEICHELBEK.

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui ne peuvent être parmi nous.

DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

Il est compté 118 participants à l'AG, y compris les pouvoirs.

Lorient : 12 **Paris** : 58 **Toulon Paca** : 4 **Est** : 16 **Aquitaine** : 28

1-APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 MAI 2015

Le procès-verbal de l'AG du 30 mai 2015 est approuvé à l'unanimité.

2-RENOUVELLEMENT DU BUREAU NATIONAL:

Conformément aux statuts, le bureau national est démissionnaire et renouvelable.

Se représente à la fonction de président : Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ.

Se représente à la fonction de vice-président : Pierre MARTINEZ.

Se représentent : Yves GUILMEAU secrétaire, Richard LIS trésorier.

Appel à candidature : Aucun autre candidat ne se présente aux fonctions du bureau national.

VOTE: Le bureau national est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.

3-ACTIVITES DE L'AMICALE NATIONALE ET DES SECTIONS:

L'amicale subit l'érosion de ses effectifs comme les autres associations. Nous sommes 1173. Nous maintenons le cap, grâce au travail des présidents de sections. Le site internet est régulièrement consulté. Nous y mettons en ligne les informations émanant des autres sections, ainsi que des informations administratives et offres d'emplois.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois :

- **Le 28 février** à l'Ecole militaire, la réunion fut suivie du ravivage de la Flamme de la Nation par le VAE Christophe PRAZUCK, directeur du personnel de la Marine.
A l'issue de cette cérémonie et à l'invitation de Patrice BRUNET, vice-président du Yacht-club de France, nous nous sommes réunis autour du pot de l'amitié.
- Ce **21 mai** en ce lieu,

Le secrétaire donne lecture des activités marquantes auxquelles les sections ont participé.

L'amicale était présente toutes sections confondues :

Section Aquitaine

A Arcachon, cérémonies du souvenir à la mémoire de la BMEO et du CF JAUBERT
Au Verdon cérémonie du souvenir de l'opération FRANCKTON
A Oléron à la mémoire du régiment des fusiliers marins qui participèrent à la libération de l'île.

Section Est :

A la demande de la section, un courrier a été adressé par le bureau national aux communes de LUZY et de DRACY St LOUP, pour que la section soit invitée à l'hommage rendu aux fusiliers marins tombés pour la libération de ces communes en 1944.

Section de Lorient,

La section a participé à 101 activités et mobilisé 1774 adhérents.

Section de Paris :

A Ouistreham, en juin, avec des délégations de Lorient et de l'Est.
Au Moulin de Laffaux, hommage aux FM de la Grande Guerre.
A Choisy le Roi, hommage aux Fusiliers marins de la guerre de 1870.
A Paris quai Branly, cérémonie en hommage aux combattants d'Algérie Maroc et Tunisie.
Tout au long de l'année à la remise des fanions des divers cours de PMM.

Section de TouLon:

A l'AUTHION en hommage au 1^{er} RFM.
A Fréjus, en hommage aux combattants d'Indochine.

Nous remercions François ULSAMER qui a œuvré pendant 33 ans à la tête de la section Est et Jean Pierre BAYAN à la présidence de la section de Toulon, ainsi que Jean Pierre GRANIOU, président de la section Aquitaine, qui nous a quittés prématurément.
Nous remercions les présidents de sections et leurs équipes pour les activités qu'ils conduisent, participant ainsi au rayonnement de notre amicale.
Nous remercions les autorités de la Marine que nous avons sollicitées et qui ont répondu à nos demandes.

4-RAPPORT FINANCIER:

Richard LIS étant excusé, le secrétaire commente le rapport financier dont le tableau est annexé au présent PV.

VOTE : Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Il est proposé à l'assemblée le maintien de la part de la cotisation reversée à la caisse nationale à 5 €.

VOTE : L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien à 5€ de la part reversée à la caisse nationale.

5-RESOLUTIONS SOUMISES à l'AG:

Le projet de la nouvelle médaille de fidélité de l'amicale.

Le président donne la parole à Philippe AUBRY qui expose la genèse du projet d'une médaille pendante avec ruban, marquant l'attachement de l'adhérent à notre association. Le CA a donné mission à PH AUBRY et son équipe d'étudier le projet qui est présenté aujourd'hui :

Une médaille pendante, reprenant la forme de la médaille de bronze actuelle avec inscription « AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS », suspendue par un ruban, pour moitié bleu et vert, en 2 bandes verticales. Un diplôme de fidélité donnant droit à son port sera remis avec la médaille.

Après divers échanges : Il est proposé de l'attribuer à partir de 10 années d'adhésion à l'amicale et de marquer par une étoile la tranche de 5 années supplémentaires.

Le président prend la parole et propose la prise en charge du financement de la matrice par la caisse du bureau national (+/- 800€). Le projet est soumis au vote.

VOTE : Le projet est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Plaques funéraires :

Philippe AUBRY propose de remplacer les palmes funéraires de grand modèle par une plaque funéraire (description visualisée sur écran).

Après échanges, le projet est validé par l'assemblée.

Le président remercie vivement Philippe AUBRY pour son travail.

6- QUESTIONS DIVERSES :

Les liens avec la Fédération Nationale des Associations de Parachutistes (FNAP):

Le président donne la parole au commissaire général (2S) Philippe BEYRIES. Nommé administrateur au sein de la fédération, il renforce la visibilité Marine parmi nos camarades parachutistes qui, par ailleurs, connaissent bien les commandos marine.

La FNAP est forte de 28000 adhérents. Une « force de frappe » non négligeable en ces temps difficiles. Elle travaille à mettre en réseau les offres d'emploi liées au reclassement. Elle fournit un point presse régulier à ses adhérents. Avec l'ONAC, elle entretient des liens qui permettent de créer une solidarité envers ses adhérents, pour faire valoir les droits des anciens combattants et orphelins de la Nation.

Le président énonce les effets directs de notre adhésion à la FNAP : informations relayées par notre site internet susceptibles d'encourager les jeunes à nous rejoindre.

Gérard VAILLANT demande la parole : Il incite les responsables de sections à prendre contact avec l'ONAC et à entrer dans les conseils d'administration, pour défendre les intérêts de nos camarades et de nos veuves.

Protection du « LOGO » de l'amicale :

Le président : « *Il est convenu avec le CA d'harmoniser notre chartre graphique pour que nos courriers et insignes de représentation soient communs. Se pose la question de la protection du « logo » qui pourrait être détourné. Le dépôt de marque a un coût de 1350€ et doit être renouvelé tous les cinq ans.*

Le besoin n'est peut-être pas avéré. Le CA ne souhaite pas aller vers cette démarche. Aussi, je vous propose de rester en l'état. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les prochains congrès :

-Congrès 2017 à Toulon :

Le président donne la parole à Jean Charles VERAZZI qui nous fait part des dates du congrès ; les 26,27 et 28 mai 2017 à Toulon. Le 28 mai est un dimanche. Il clôturera le congrès par une cérémonie à Fréjus en mémoire de nos camarades du commando François, tombés à NINH DINH.

-Congrès 2018 à Moulin de Laffaux (centenaire des combats de septembre 1918)

Le président donne la parole à Jean Pierre MONMASSON qui nous annonce les dates des 21, 22 et 23 septembre 2018. Le congrès se clôturera par la cérémonie officielle du centenaire, le dimanche 23.

7-QUESTIONS POSEES PAR LES ADHERENTS:

Bénéfice de la campagne double« Algérie ».

Le bénéfice de la campagne double est accordé aux ressortissants de la fonction publique ayant liquidé leur pension **avant 1999 et ayant moins de 40 années de service comptabilisées.**

Ecrire à l'adresse : Service des pensions de l'Etat, 10 boulevard Gaston-Doumergue, 44964 Nantes cedex 9, joindre à votre courrier copie du titre de pension.

Port du béret vert :

Cette question demeure récurrente. La position de l'amicale exprimée par le président est conforme aux articles de nos statuts et du règlement intérieur traitant de ce sujet.

8-PROMOTIONS L.H et ONM :

Le président adresse ses félicitations à M. **Pierre BOROWCZYK** (section de Lorient) et M **Pierre CAILLEAUX** (section Est) pour leur nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur ainsi qu'à **Alain VANDAMME** (section de Paris) au grade de chevalier de l'ordre national du mérite.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 17h10.

Paris le 30 mai 2016

Paul Henri DESGREES du LOÛ
Président de l'ANFMC

YVES GUILMEAU
Secrétaire général de l'ANFMC
Rapporteur de la réunion

Signé Paul Henri DESGREES du LOÛ

Signé Yves GUILMEAU